



Commission de Discipline n°14 – 24 avril 2024 (Auzeville-Tolosane)

Sanction	Probatoire	Article	Fonction	Championnat	Club	Motif
1 avertissement	6 mois	20.1 – Item C2	Secrétaire	Territorial + 16 Masc.	B	Manquement à la charge d'un dirigeant pour le respect des dispositions concernant les mesures à prendre pour assurer le bon ordre et le respect des acteurs
1 avertissement	6 mois	20.1 – Item A5	Joueur	Exc. Masc.	A	Action de jeu particulièrement sans retenue, dangereuse envers l'adversaire
4 dates fermes de suspension	1 an	20.1 – Item A1	Officiel responsable	Moins de 17 Fém.	A	Contestations répétées, attitude incorrecte envers un juge arbitre jeune
1 date ferme à huis clos	1 an	20.1 – Item D2	Club	Moins de 17 Fém.	A	Attitude agressive de la part du public
1 date ferme à huis clos	1 an	20.1 – Item D1	Club	Territorial + 16 Masc.	A	Bousculade
1 date ferme à huis clos	1 an	20.1 – Item D1	Club	Territorial + 16 Masc.	B	Bousculade
1 an de suspension	2 ans	20.1 – Item A6	Joueuse	Territorial + 16 Fém.	B	Agression envers adversaire
Sans suite			Joueuse	Territorial + 16 Fém.	A	
1 avertissement	3 mois	20.1 – Item D2	Club	Territorial + 16 Fém.	A	Pénétration non autorisée du public sur l'aire de jeu
Sans suite			Licencié du public	Territorial + 16 Fém.	A	
Sans suite			Joueuse	Territorial + 16 Fém.	A	